

VALLEE ET GORGES DE L'ALLIER

Sur les pas de Lafayette...



La rivière Allier prend sa source dans les montagnes cévenoles, au Moure de la Gardille à 1503 m d'altitude. Elle quitte rapidement la Lozère pour pénétrer en Haute-Loire, au sud de l'Auvergne. Ses eaux tumultueuses, en traçant leur route entre les plateaux basaltiques du Velay Volcanique et ceux granitiques de la Margeride, ont façonné un site naturel d'exception : les Gorges de l'Allier. Cette randonnée dont le fil conducteur est la rivière Allier vous emmènera à la découverte de charmants villages dans un décor vallonné et sauvage. Séjour 100% nature garanti !

> LE PROGRAMME

FL206

7 jours - 6 nuits - 5 jours de marche

JOUR 1 : SAINT CIRGUES

Accueil et installation à l'hébergement de Saint Cirgues. Le village de Saint Cirgues est accolé au village de Lavoûte-Chilhac (à visiter !). Nuit en demi-pension.

JOUR 2 : BOUCLE AUTOUR DE SAINT CIRGUES

Au programme pour ce premier jour de marche, une randonnée en boucle autour de votre hébergement. Vous avez le choix d'aller découvrir le Plateau d'Ally avec ses moulins à vent et éoliennes ou de randonner en bord d'Allier. Nuit à Saint Cirgues en demi-pension.

Etape de 12 Km ou 23 Km.



JOUR 3 : SAINT CIRGUES - LANGEAC

En route pour Langeac, pays du Marquis de Lafayette. En chemin, vous passez par le charmant village de Chilhac et ses orgues basaltiques. Nuit en demi-pension.

Etape de 18 Km.

JOUR 4 : LANGEAC - SAINT ARCONS D'ALLIER

Nous quittons les rives de l'Allier pour prendre de la hauteur jusqu'au Col de la Croix de Fer. Ensuite, nous entamons une descente jusqu'au joli village de Pébrac, situé dans la vallée de la Desges. Avant de regagner votre havre de paix du soir, vous pourrez faire un tour à l'abbaye et au cloître de Chanteuges. Nuit en demi-pension. **Etape de 19 Km.**

JOUR 5 : ST ARCONS D'ALLIER - MONISTROL D'ALLIER

Etape très sauvage au cœur des gorges de l'Allier. Vous découvrirez la chapelle romane de Sainte Marie des Chazes, le bourg de Prades avant de rejoindre Monistrol d'Allier. Nuit en demi-pension.

Etape de 23 Km.

JOUR 6 : MONISTROL D'ALLIER - PONT D'ALLEYRAS

Encore une journée où le fil conducteur sera la rivière Allier ! Vous terminerez ce séjour en beauté dans l'un des hôtels les plus réputés du département. Nuit en demi-pension - menu gastronomique !

Etape de 15 Km.

JOUR 7 : PONT D'ALLEYRAS

Fin du séjour après le petit-déjeuner.



- La rivière Allier en fil conducteur !
- Découverte de magnifiques villages auvergnats !
- Séjour 100% nature garanti !
- Dernière nuit vous offrant un menu gastronomique, table réputée !



> DATES

De mi-avril à fin octobre aux dates de votre convenance. Départ déconseillé les mercredis et jeudis pour cause de fermeture du restaurant gastronomique au Pont d'Alleyras le dernier soir.

> LE PRIX COMPREND

- L'hébergement en demi-pension.
- Un topo-guide par chambre réservée avec carte pour les randonnées.
- Le transfert des bagages.
- La taxe de séjour (sauf à Alleyras).

> LE PRIX NE COMPREND PAS

- Les repas de midi.
- Les assurances.
- Les boissons et dépenses personnelles.
- Le transport jusqu'au lieu de rendez-vous et le retour.
- La taxe de séjour à Alleyras (1 € par personne et par jour).
- Les frais d'inscription.
- Les frais d'envoi à l'étranger.

> ACCUEIL / DISPERSION

L'accueil a lieu dans l'après midi à votre premier hébergement à Saint Cirgues le jour 1.

Vous aurez la possibilité de laisser votre véhicule à proximité de l'hébergement pendant votre semaine de randonnée (stationnement gratuit).

Fin du séjour après le petit-déjeuner à Pont d'Alleyras, le lendemain de votre dernier jour de marche.

> NIVEAU 2

En moyenne, marche de 5h par jour sur chemins, pistes ou sentiers vallonnés qui n'excèdent pas plus de 500m de dénivelée positive cumulée.

> HEBERGEMENTS

2 chambres d'hôtes de charme, 2 hôtels 2** et 1 hôtel 4**** pour terminer en beauté !

Les chambres sont disponibles à partir de 16h.



Information :

Disparues depuis bien longtemps, des petites bêtes (6 mm) appelées « punaises de lit », ont refait leur apparition dans de nombreuses régions de France, à la campagne comme en ville ou dans les capitales européennes. Certains hébergements situés sur des itinéraires de randonnées, en montagne comme en bord de mer en font les frais. Elles sont apportées par les voyageurs qui les véhiculent à leur insu dans leurs sacs à dos, leur valise ou sur leurs vêtements... Cela n'a rien à voir avec l'hygiène. Certains hébergements en ville hors chemins de randonnées subissent ce phénomène. Ces punaises piquent comme des puces ou des moustiques, pendant le sommeil et dans certains cas peuvent provoquer des allergies. En prévention de ces piqûres, une association a choisi un insecticide respectueux de l'environnement et de la santé avec une formule à base de pyréthre naturel et d'huiles aromatiques, 100% naturel et labélisé Eco-Cert. Nous vous conseillons donc de protéger votre bagage et vos vêtements dès le début du voyage avec un spray. Ce petit contenant pas trop lourd (120 ml) est mis en vente sur certains chemins chez certains hébergeurs ou dans des pharmacies. Ce spray est à pulvériser essentiellement sur l'intérieur et l'extérieur de l'ensemble du bagage et sur le contenu. Vous pouvez également demander conseil auprès de votre pharmacien qui pourra vous proposer d'autres produits alternatifs.

> RESTAURATION

Les paniers repas du midi **ne sont pas inclus** dans nos prix.

Vous pouvez les acheter dans les villages aux commerces existants.

Si vous souhaitez commander un pique nique à l'hôtel, nous vous recommandons de le demander la veille à l'hôtelier.

> TRANSPORT DES BAGAGES

Vos bagages seront transportés entre chaque étape par un transporteur en fin de matinée ou dans le courant de l'après-midi.

Nous vous demandons de les déposer dans le hall de chaque hébergement le matin avant votre départ en randonnée et de ne prévoir **qu'1 seul bagage d'un poids de 13 Kg maximum**, au-delà le chauffeur peut refuser de le transporter.

Nous vous invitons à vous munir d'un petit sac à dos pour transporter vos effets personnels de la journée.

Si vous faites partie d'un groupe, nous vous demandons d'indiquer sur vos étiquettes valises le **NOM** de la personne responsable de ce groupe (personne qui a réservé la randonnée).

> ACCES



TRAIN :

Gares SNCF les plus proches : Langeac ou Saint Georges d'Aurac. L'hébergeur peut éventuellement venir vous récupérer à l'une de ces deux gares.

Pour vérifier les horaires : www.voyages-sncf.com



VOITURE :

Via l'A75, en venant de Clermont-Ferrand : prendre la sortie n° 20 en direction du Puy en Velay/Brioude. Quand vous êtes à Brioude, nous vous conseillons de passer par la D585 (Vieille-Brioude, Villeneuve d'Allier, Lavoûte-Chilhac), cette jolie petite route



vous mettra dans l'ambiance de votre séjour puisqu'elle longe l'Allier (jolis panoramas) ! Depuis Clermont-Ferrand, compter environ 1h20 de trajet pour rejoindre Saint Cirques.

Via l'A75, en venant du sud, de Montpellier : prendre la sortie n° 30 en direction de Ruynes en Margeride. Depuis la sortie, compter environ 50 minutes de trajet pour rejoindre Saint Cirques (petites routes de moyenne montagne).

Depuis l'Est, via Lyon, après Le Puy en Velay, emprunter la N102. Dans le village de Saint Georges d'Aurac, prendre à gauche vers St Georges d'Aurac Gare (D21), passage par Cerzat et le Chambon (D141) avant de rejoindre Saint Cirques par la D585.

Pour le stationnement :

Vous pourrez garer votre voiture gratuitement à proximité de l'hébergement de Saint Cirques.

> DOSSIER DE VOYAGE

Pour effectuer cette randonnée, nous vous fournissons, au versement du solde, un topo-guide avec des extraits de carte IGN (1 topo-guide par chambre réservée).

> LISTE DES AFFAIRES À EMPORTER

- un petit sac à dos pour le pique - nique et les affaires de la journée
- une petite pharmacie individuelle (sparadrap, double peau, éosine, alcool....)
- une paire de chaussures de marche « moyenne montagne » (attention aux chaussures neuves)
- lunettes, crème et chapeau pour le soleil
- des vêtements de pluie
- des chaussures légères pour le soir
- une gourde : il est important de boire 1.5 à 2L d'eau par jour
- un couteau
- une lampe de poche (pas indispensable)
- une paire de jumelle (facultatif)
- mouchoirs en papier
- une aiguille, un petit peu de fil et une ou deux épingles de sûreté.

> ASSURANCES

Nos assurances, Tranquillité CB et Tranquillité sont individuelles et facultatives. Il vous appartient avant ou au cours de votre voyage de contacter personnellement l'assureur qui vous garantit pour votre voyage pour déclencher l'assurance. La prime d'assurance, les frais de visa, les frais d'inscription ne sont remboursables ni par La Pèlerine ni par l'assureur. Pour connaître les modalités contractuelles exactes, en particulier le périmètre des garanties, franchises et exclusions, nous vous recommandons de lire attentivement les conditions contractuelles complètes ainsi que les documents d'informations produits accessibles sur demande auprès de La Pèlerine ou sur le site www.lapelerine.com rubrique « Conditions de Vente ». Un exemplaire du contrat, détaillant les



garanties souscrites et la procédure à suivre, vous sera adressé en même temps que la confirmation de votre inscription, ou sur simple demande.

Les assurances proposées doivent être souscrites au moment de l'inscription ou dans les 48h après l'inscription au voyage.

La souscription à nos assurances est accessible à tous, quel que soit votre pays de résidence.

Le Tranquillité (assurance Assistance/Rapatriement, assurance annulation et interruption de séjour) est facturé 4.15 % du prix total du voyage.

Le Tranquillité CB (Les garanties et plafonds viendront en complément de ceux de votre carte Visa Premier, Infinite, Master Card Gold, Platinum, après refus de celle-ci) est facturé 3.15% du prix total du voyage.

En cas d'annulation de votre part, et si vous n'avez pas souscrit à notre assurance annulation, des frais d'annulation seront retenus.

Le montant des frais dépend de la date d'annulation :

- 1) plus de 31 jours avant le départ : 15% du montant du voyage.
- 2) entre 30 jours et 21 jours avant le départ : 30% du montant du voyage.
- 3) entre 20 jours et 14 jours avant le départ : 55% du montant du voyage.
- 4) entre 13 jours et le jour du départ : 75% du montant du voyage.

➤ ➤ En cas d'annulation de la personne avec laquelle vous deviez partager la chambre, le supplément chambre individuelle vous sera facturé. Celui-ci vous sera ensuite remboursé par l'assurance à condition que son supplément soit inférieur au frais d'annulation.

Pour une annulation avant le départ, contactez La Pèlerine au +33 (0)4 71 74 47 40, qui se chargera des procédures.

Durant le séjour, avant toute démarche, contactez **ASSISTANCE MUTUAIDE** au +33 (0)1 45 16 43 47 (que vous ayez souscrit au contrat Tranquillité ou Tranquillité CB).

Si vous avez des questions sur votre contrat, vous pouvez contacter la Hot Line au **05 32 09 21 81**.

La non-présentation le jour du départ ou abandon en cours de séjour non justifiés, ne donne droit à aucun remboursement.

Un exemplaire du contrat, détaillant les garanties souscrites et la procédure à suivre, vous sera adressé en même temps que la confirmation de votre inscription, ou sur simple demande.

MODIFICATION DE RESERVATION :

ATTENTION !

Des frais de dossier (50 €) seront retenus pour tout changement sur la réservation déjà effectuée (type de chambre, date de départ, nombre de personnes...).



Les réservations éventuelles de nuits supplémentaires en début ou en fin de randonnée doivent se faire obligatoirement à l'inscription et être spécifiées sur le bulletin de réservation. Une fois les dossiers confirmés, ces réservations devront se faire directement auprès de l'hébergement concerné et être payées sur place.

Si nous n'avons pas répondu à toutes vos questions,
- appelez-nous au +33 (0)4 71 74 47 40 -

FICHE TECHNIQUE PLUS DETAILLEE AU MOMENT DE L'INSCRIPTION

